

CONVOCAATION

Il est adressé le 17 Mai 2021 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 25 mai 2021 à 21H00.

ORDRE DU JOUR

- Délibération FDAEC
- Décision Modificative N° 1 Opération BNP Leasing
- Arrêt PLUi
- Questions et informations diverses.
- Délibération RODP
- Décision Modificative N°2 Annulation Titre
- Organisation Elections Dép et Régionales

Le maire,

N° 2021/021

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 MAI 2021

PRÉSENTS : MM. LECOURT Didier, BALLEREAU Éric, VILLETTE Roger, BORTOLUZZI Robin, CHEVASSUT Stéphane, LAMARCHE Alexandre, TRISCOS Didier, MMES ANTUNEZ Laetitia, LECOURT Valérie, MAURIN Martine.

EXCUSÉ : Mr BALLON Jean Raoul

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Éric BALLEREAU

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 13 Avril 2021 est adopté à l'unanimité.

- **DÉLIBÉRATION F.D.A.E.C.** : Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C) votées par le Conseil Départemental de la Gironde. La réunion cantonale, présidée par Monsieur Bernard CASTAGNET, Conseiller Départemental, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de **12 947 €** pour l'année 2021. Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide **de réaliser** en 2021 l'opération suivante :

Travaux de voirie Audebert pour un total HT de 25 805,52 €

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **DÉLIBÉRATION POUR FRAIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** : Nous avons reçu un courrier du SDEEG concernant les infrastructures et réseaux de télécommunications électroniques. À l'échelle de St Hilaire de la Noaille, il est probable que les opérateurs Orange et SFR occupent une partie importante de notre domaine public et à ce titre, nous sommes parfaitement fondés à faire payer une redevance. Voici les montants plafonds des redevances dues pour l'année 2021 :

	ARTERES (en € / km)		INSTALLATIONS RADIOELECTRIQUES (pylône, antenne téléphonie...)	AUTRES (cabine téléphonique, sous répartiteur) (€/m2)
	Souterrain	Aérien		
Domaine public routier communal	41,29	55,05	Non plafonné	27,53
Domaine public non routier communal	1 376,33	1 376,33	Non plafonné	894,61

Après discussion, le Conseil municipal est d'accord pour fixer le tarif plafond. Adoptée à l'unanimité.

- **DECISION MODIFICATIVE N°1** : Le maire explique que les factures de MCB (maintenance des photocopieurs Mairie et Ecole) ont été soldées mais il reste le leasing auprès de BNP PARIBAS LEASING (traites de location) à être soldées. C'est une opération blanche car Burotec prend à sa charge les frais mais il convient de les faire paraître au budget d'où la nécessité d'augmenter les crédits ainsi :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
FD 6156 : Maintenance	3 326.40 €	
FD 6718 : Autres charges exceptionnelles		3 326.40 €

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **DECISION MODIFICATIVE N°2** : Le maire explique que le titre émis en 2020 pour la commune de Fossès et Baleyssac doit être supprimé. Il convient donc de le faire paraître au budget de la manière suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
FD 60631 : Fournitures Entretien	4 202.55 €	
FD 673 : Titres annulés (exerc antér)		4 202.55 €

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **ARRÊT P.L.U.i** : La date de l'arrêt du PLUi , prévue initialement le 19/05 est reportée au 03/06.
- **ORGANISATION DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE** :

Plage horaire	Bureau 1	Bureau 2
08h-10h30	Isabelle Caswell, Didier Lecourt, Eric Ballereau	Laetitia Antunez, Sandrine Darnis (1 ^{er} tour), Isabelle laborde (2 ^{ème} tour), Didier Triscos
10h30-13h	Martine Maurin, Fabienne Villette, Roger Villette	Alexandre Lamarche, Didier Lecourt
13h-15h30	Valérie Lecourt, Didier Triscos	Robin Bortoluzzi, Laurence Dubos
15h30-18h	Monique Bortoluzzi, Didier Lecourt, Stéphan Chevassut	Alexandre Lamarche, Eric Ballereau

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES** :

→ Taxe d'habitation : Monsieur le maire indique qu'à partir de 2023, la commune aura la possibilité d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

→ Tarification sociale : L'aide est portée de 2€ à 3€ pour 2021. Au total, le total de l'aide passera de 21 000€ à 30 000€. La convention est sur 3 ans.

→ Terrain appartenant à M. Christophe Betin : Une réunion est programmée avec la DDTM à la mairie le 14/06 à 14h. L'objectif est d'identifier les possibilités d'aménagement du terrain afin de chercher un porteur de projet pour la construction de maisons à destination de la location et d'identifier les équipements subventionnables (chaufferie collective, assainissement etc...). Monsieur le Maire indique que les conseillers sont les bienvenus à cette réunion.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 06 juillet 2021 à 21h
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 40.

Le maire

Le Conseil Municipal

Le secrétaire